

L'an deux mil douze, le trente et un mai,

à vingt heures trente, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire sous la présidence de Madame Chantal DECROIX, Maire.

PRESENTS : Mme Duvivier, M. Vatelier, M. Vanderpert, M. Fleutry, Mme Lakièvre, M. Demarais, M. Jardot, Mme Joly, M. Dubuc.

ABSENTS EXCUSES : Néant

SECRETAIRE : Madame Duvivier

Les procès verbaux des réunions du 16 février 2012 et du 29 mars 2012 ont été approuvés à l'unanimité.

I. Embauche d'un employé communal, délibération

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de créer un second poste d'agent des services techniques pour aider Monsieur Das. Ce poste est créé pour 17 heures 30 par semaine et sera pourvu par une personne employée par contrat à durée déterminée de 3 mois renouvelable. La rémunération est basée sur le même indice que celui de Monsieur Das, indice brut 310.

II. Devis rideau de scène

Après consultation de plusieurs fournisseurs, Madame le Maire présente au conseil un devis de l'entreprise GSA Productions de 4412.04 € TTC pour le rideau de scène et un autre de 1507.68 € TTC pour l'éclairage de la scène.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité ces devis et afin de couvrir le montant de ces acquisitions décide de prélever 2000 € des dépenses imprévues d'investissement article « 020 » pour les réintégrer à l'article « 2188 » intitulé « autres immobilisations corporelles » de l'opération « 14 » du budget primitif 2012.

III. Salaire Madame Sageot

Madame le Maire présente au conseil la demande écrite de Madame Sageot sur l'augmentation de son salaire.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité accepte d'augmenter son salaire de 5% pour les postes d'agent d'animation et d'agent des services techniques, le taux horaire brut de son salaire passe donc de 9.37 € à 9.83 €.

A partir du 1^{er} juin 2012, son indice brut de traitement passe donc de 320 à 341 indice majoré 322 pour ses deux contrats.

IV. Tarif tennis

Le court de tennis a été rénové, un banc une poubelle et un panneau d'affichage achetés. Madame le Maire propose de revoir le montant de la cotisation annuelle du tennis.

Après en avoir délibéré le conseil municipal a adopté à l'unanimité le tarif suivant à appliquer à partir du 1^{er} juin 2012 :

- 30 € pour un adulte
- 60 € forfait famille
- 15 € pour un étudiant
- 10 € pour un jeune de moins de 18 ans
- gratuit pour un invité de l'abonné
- 5 € de l'heure si pas d'abonnement

V. Devis Garczynski

Le devis pour le remplacement du candélabre accidenté par un inconnu près de l'abri bus du Mont Ménin s'élève à 2065.49 € T.T.C.

C'est le deuxième dégradé en quelques mois. Madame Decroix verra avec Monsieur Durvis s'il est possible de positionner le candélabre de l'autre côté de la route.

VI. Dates de la cérémonie des vœux 2013 et de la fête des mères 2013

Les dates fixées sont les suivantes :

- le 11 janvier 2012 cérémonie des vœux du Maire à 20 heures 30. Le conseil décide que cette cérémonie aura lieu chaque année le 2^{ème} vendredi de janvier.
- Le 24 mai 2013 à 18 heures 30 cérémonie de la fête des mères.

VII. Recensement de la population, nomination du coordonateur

Le Maire déclare que la commune réalisera le recensement des habitants du 17 janvier 2013 au 16 février 2013. A ce titre il convient de désigner un coordonnateur de l'enquête de recensement. Après en avoir délibéré le conseil décide de nommer Madame Sadé.

VIII. Participation au fonds d'aide aux jeunes

Comme chaque année le Département sollicite la commune à participer au fonds d'aide aux jeunes. Le coût est de 0.23 € par habitant. Le conseil ne donne pas suite.

IX. La farandole, demande de subvention

La crèche de Ry « la Farandole » demande une subvention de 174.37 €. Un seul enfant de La Vieux Rue y est inscrit. La subvention n'est pas accordée.

X. Maintenance défibrillateur

La Société Schiller qui a installé les défibrillateurs proposés par le Département recommande un contrat de maintenance de 3 ans avec un contrôle tous les 3 ans. Le coût est de 90 € par an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité ce contrat de maintenance et charge Madame le Maire de le signer.

XI. Questions diverses

- Point sur les travaux du presbytère : l'état des lieux devrait se faire la 2^{ème} quinzaine de juillet ou la dernière semaine d'août, il y a 3 semaines de retard. Il y a un changement au niveau électrique, un plancher chauffant est proposé à la place des radiateurs car il n'y a pas la place de les installer sous les fenêtres. La porte de la salle sera changée, la citerne ouverte pour la contrôler, le cumulus déplacé dans les toilettes.
- Enquête sur le transformateur poste ERDF de Cazerie : cela concerne des travaux pour augmenter la puissance afin de palier au besoin de la population. Personne n'est venu à la permanence tenue en mairie par Mme Vitosi. Les travaux sont maintenant commencés, des murs pare-feu en béton de 5 mètres de haut seront construits.
- Sapeurs pompiers, bilan 2011 : l'activité opérationnelle a été marquée par une baisse globale de moins 17.68% du nombre d'interventions dont moins 72.96% par rapport à 2010 pour les opérations diverses pour lesquelles une tarification est appliquée en cas de non-urgence. Le bilan global 2011 est le suivant : 64703 interventions dont 7387 incendies, 49921 secours à personne, 5370 opérations diverses, 2025 autres interventions.
- Inscription école : Madame Lefèbvre demande que la commune prenne en charge les frais de scolarité (340 €) pour l'inscription de son fils à l'école de Mont Saint Aignan. La commune de la Vieux Rue a signé une convention avec l'école maternelle de Blainville Crevon, elle dispose d'une cantine et d'une garderie, donc puisque tous les services sont assurés la commune n'a pas lieu de payer les frais de scolarité.
- Réunion commission agricole : la date sera fixée en juin pour une ouverture des plis début septembre concernant les locations saisonnières.
- Réunion Villages Récrés : M. Demarais explique que les 3 semaines en juillet sont complètes et le mois d'août est presque complet aussi. La fréquentation pendant les petites vacances est en augmentation. Pour les vacances d'hiver il y a eu 5 enfants de La Vieux Rue.
- Bassins de rétention : M. Vanderpert demande qui nettoie les bassins de rétention. Il s'agit des bassins versants.

- Porte vélos : M. Jardot fait part du souhait de certains parents pour l'installation d'un porte vélos. Il est déjà commandé.
- Jurés d'assises : Madame Joly s'est rendu à la réunion du tirage au sort des jurés d'assises. Aucune personne de La Vieux Rue n'a été tirée.

Séance levée à 23 heures 55

Prochaine réunion le 5 juillet 2012